## Pré-diagnostic Faune & Flore

Dans le cadre d'un projet ICPE

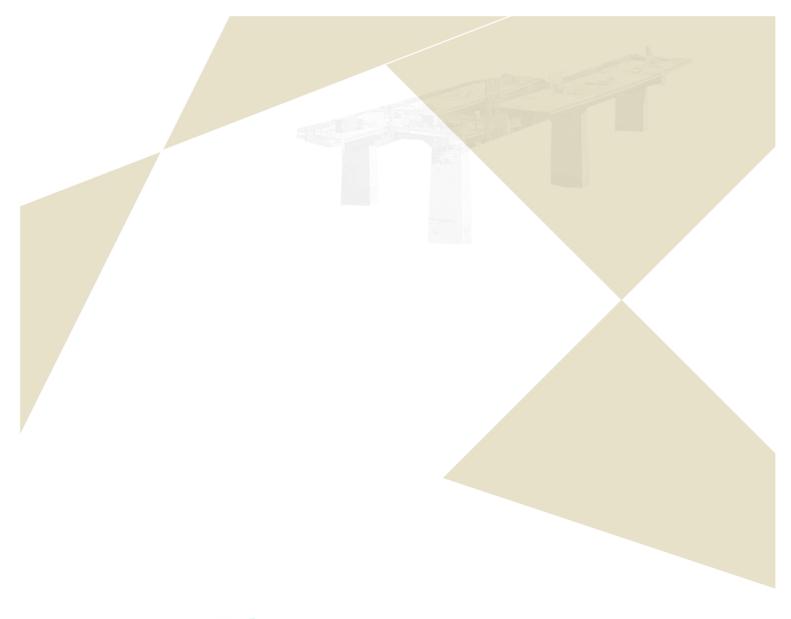
Commune d'Amblainville (60)



Rapport final

Septembre 2016 Collection des étude







Citation recommandée BIOTOPE, 2016. Réalisation d'un pré-diagnostic dans le cadre d'un projet ICPE; commune

d'Amblainville.

Version / indice VF - DOCUMENT FINAL

Date Septembre 2016

Nom de fichier PREDIAG\_AMBLAINVILLE2016\_final

**N°** de contrat(s) DEV160901258\_1

Maîtrise d'ouvrage PRD

Contact maîtrise d'ouvrage Julien PETIT

Maîtrise d'œuvre Veritas

Contact mandataire Emilie THOLLIN

Responsable projet BIOTOPESabine BEUTINsbeutin@biotope.frContrôle Qualité BIOTOPESylvain FROCsfroc@biotope.fr

## Sommaire

١.	Obj	ectif de	e l'étude	5			
II.	Méthodes de travail						
	11.1	Equipe o	le travail	5			
	11.2	Prospect	cions de terrain	5			
	II.3 Recherches bibliographiques et consultations						
	11.4	Méthode	es d'inventaires et difficultés rencontrées	6			
	11.5	Statuts r	réglementaires et statuts de rareté/menace des espèces et habitats	7			
		II.5.1	Protection des espèces	7			
		11.5.2	Statut de rareté/menace des espèces	8			
III.	Pré	sentatio	on du projet	8			
IV.	Etat	des lie	eux environnemental	9			
	IV.1	Inventai	re et classements en faveur du patrimoine naturel	9			
		IV.1.1	Les espaces bénéficiant d'une protection réglementaire	9			
		IV.1.2	Les espaces faisant partie d'un inventaire de zones remarquables	9			
		IV.1.3 europée	Les zones désignées ou en cours de désignation au titre des nnes	directives 10			
		IV.1.4	Les corridors écologiques	12			
	IV.2	Analyse	du milieu naturel	12			
		IV.2.1	Occupation du sol	12			
		IV.2.2	Etat des lieux des habitats naturels	14			
		IV.2.3	Etat des lieux de la flore	16			
		IV.2.4	Etat des lieux de la faune	17			
	IV.3	Synthèse	e des enjeux sur la zone du projet	22			
		IV.3.1	Annexes	28			

## Liste des tableaux

Tableau 1.	Dates et conditions météorologiques des prospections de terrain5
Tableau 2.	Cortèges recensés sur l'aire d'étude principale
Tableau 3. d'étude	Évaluation des enjeux écologiques et contraintes réglementaires à l'échelle de l'aire 25
Tableau 4.	Synthèse des textes de protection faune/flore applicables sur l'aire d'étude 28
Tableau 5.	Synthèse des outils de bioévaluation faune/flore utilisables sur l'aire d'étude 29

## Liste des photographies

Photographie 1 et 2 : Milieux présents dans l'aire d'étude - Photographies prises sur site © Biotope
Photographie 3 et 4 : Insectes observés sur la zone d'étude du projet - © Biotope
riologiapine 3 et 4 . Insectes observes sur la zone a étade du projet - © biolope
Photographie 5 : Faucon crécerelle sur l'aire d'étude© Biotope
Photographie 6 : Indices de présence du lièvre sur l'aire détude © Biotope

## Liste des Acronymes

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de

Biotope

**CEE**: Communauté Economique Européenne

CITES: Convention sur le commerce internationale des espèces de faune et flore

sauvages menacées d'extinction

**DO**: Directive Oiseaux

**ENS**: Espace Naturel Sensible

HFF (directive): Habitat-Faune-Flore

PN: Parc National

RD: Route Départementale

RN: Réserve Naturelle

RNN: Réserve Naturelle Nationale

RNV: Réserve Naturelle Volontaire

**SIC**: Site d'Importance Communautaire

**ZICO**: Zone Importante pour la Conservation

des Oiseaux

ZNIEFF: Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

**ZPS**: Zones de Protection Spéciale

**ZSC** : Zones Spéciales de Conservation

## Objectif de l'étude

Le présent pré-diagnostic a pour objet de déterminer les risques et les opportunités liés à la biodiversité pour le projet d'ICPE porté par PRD sur le site d'étude au niveau de la commune d'Amblainville.

Ce pré-diagnostic a ainsi consisté en :

- un bilan de la bibliographie et des données publiques disponibles sur le site d'étude ;
- un bilan des zonages du patrimoine naturel concernant le site d'étude ;
- un repérage pluridisciplinaire des milieux et de leurs potentialités d'accueil pour la flore et les différents groupes de faune.

Les différents milieux, naturels ou non, du site d'étude ont été parcourus pour observer les espèces pouvant constituer un enjeu de conservation et/ou une contrainte réglementaire pour le projet d'ICPE. L'attention s'est notamment portée sur les supports locaux de diversification des espèces : arbres âgés, boisements et leurs lisières, éléments minéraux naturels, ruines et autres éléments de bâti, macrodéchets...

Une synthèse et un bilan d'aide à la décision sont proposés, assortis d'une cartographie.

<u>Remarque</u>: cette prestation a pour objet de détecter les éléments évidents du milieu naturel à prendre en compte dans la définition du projet. Elle ne se substitue pas à une expertise approfondie en période favorable.

## II. Méthodes de travail

## II.1 Equipe de travail

L'équipe de travail mobilisée par Biotope pour la réalisation de cette étude est la suivante :

Sabine BEUTIN : chargée d'études naturaliste - rédactrice du rapport

Sylvain FROC : Directeur de l'Agence Biotope Bassin Parisien - relecture qualité

## II.2 Prospections de terrain

Tableau 1. Date	es et conditions météorologiques des prospections de terrain
Dates des inventaires	Aires d'étude, conditions météorologiques et commentaires
	Aire d'étude et environs proches
04 (00 (2044	Couvert, doux, 24 degrés, vent d'est faible (5km/h)
06/09/2016	Prédiagnostic : potentialités et relevé des espèces faune et flore
	Analyse des grands milieux / habitats



## II.3 Recherches bibliographiques et consultations

Afin de définir les enjeux du secteur étudié, des consultations ainsi qu'une analyse de la bibliographie ont été effectuées.

Les personnes et organismes suivants ont été consultés :

LISTE DES ORGANISMES ET PERSONNES CONTACTEES								
Organismes	Nom	Statut	Thèmes abordés					
Conservatoire des Sites Naturels de Picardie	Monsieur DAS GRACAS	Chargé de mission	Zones à enjeux, Etudes et données faune-flore					
			Contacté en 2016 : sans réponse.					
Conservatoire Botanique National de Bailleul	Monsieur HAUGUEL Monsieur DESSE	Directeur de l'antenne Picardie	Données flore sur la commune d'Amblainville (extraction réalisée en 2014)					
DREAL Hauts de France Consultation des bases de données Internet								

### 1.4 Méthodes d'inventaires et difficultés rencontrées

#### Milieux naturels et flore

Du fait des milieux présents et des faibles potentialités liées aux milieux naturels et à la flore, l'expertise de terrain s'est principalement concentrée sur l'identification des grands habitats.

#### **Faune**

#### Insectes

Les insectes étudiés dans le cadre de cette étude sont les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour), les orthoptères (criquets, grillons et sauterelles) et les odonates (libellules). Les espèces observées ont été relevées par une prospection visuelle et auditive (stridulations des orthoptères), l'identification étant réalisée au chant, à vue ou après capture au filet. Les prospections ont été réalisées en journée dans des conditions météorologiques favorables, pendant les périodes d'activité et d'émergence des adultes.

#### **×** Amphibiens

Les prospections ayant été réalisées en dehors de la période favorable au relevé des amphibiens, seules les potentialités ont été évaluées au regard des milieux présents.

#### **×** Reptiles

La méthodologie employée consiste en une prospection visuelle classique des individus au niveau des zones favorables (lisières, ronciers, zones ouvertes semi-ouvertes, etc.) accompagnée d'une



visite des refuges potentiels (recherche sous les tôles, souches, pierres, etc.).

#### **×** Oiseaux

Les oiseaux ont été recherchés par une prospection visuelle et auditive sur l'ensemble de l'aire d'étude en début de matinée, période correspondant au pic d'activité de la majorité des espèces.

Les prospections ayant eu lieu début septembre se situent après la période de nidification, des individus erratiques ou en migration postnuptiale pouvant également être présents à cette dates. La saison n'est pas favorable au relevé de l'avifaune nicheuse et ne permet pas un inventaire complet.

#### \* Mammifères terrestres

La prospection des Mammifères sur le site s'est faite par une prospection visuelle et par la recherche d'indices de présence.

En l'absence de prospection nocturne, seules les potentialités au regard des milieux présents ont été évaluées concernant les chiroptères.

# II.5 Statuts réglementaires et statuts de rareté/menace des espèces et habitats

### II.5.1 Protection des espèces

Une espèce protégée est une espèce pour laquelle s'applique une réglementation contraignante particulière. La protection des espèces s'appuie sur des listes d'espèces protégées sur un territoire donné.

#### **Droit international**

La France est signataire de nombreux traités internationaux visant à protéger les espèces sauvages, parmi lesquels :

- ★ La Convention de Bonn (23 juin 1979) concernant les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage ;
- ★ La Convention de Berne (19 septembre 1979) sur la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe ;
- ★ La Convention de Washington (CITES, 1973) sur le commerce international des espèces sauvages menacées d'extinction ;
- ★ La Convention de Paris (1902) concernant la protection des oiseaux utiles à l'agriculture, toujours en vigueur.

#### Droit européen

En droit européen, ces dispositions sont régies par les articles 5 à 9 de la directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, dite directive « Oiseaux », et par les articles 12 à 16 de la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la flore et la faune sauvage, dite directive « Habitats / Faune / Flore ».

L'Etat français a transposé ces directives par voie d'ordonnance (ordonnance n° 2001-321 du 11 avril 2001).



#### **Droit français**

En droit français, la protection des espèces est régie par le code de l'Environnement (article L411-1) :

- « I. Lorsqu'un intérêt scientifique particulier ou que les nécessités de la préservation du patrimoine naturel justifient la conservation [...] d'habitats naturels, d'espèces animales non domestiques ou végétales non cultivées et de leurs habitats, sont interdits :
- 1° La destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation d'animaux de ces espèces ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur détention, leur mise en vente, leur vente ou leur achat ;
- 2° La destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement de végétaux de ces espèces, de leurs fructifications ou de toute autre forme prise par ces espèces au cours de leur cycle biologique, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat, la détention de spécimens prélevés dans le milieu naturel;
- 3° La destruction, l'altération ou la dégradation de ces habitats naturels ou de ces habitats d'espèces ; [...]. »

Ces prescriptions générales sont ensuite précisées pour chaque groupe par un arrêté ministériel fixant la liste des espèces protégées, le territoire d'application de cette protection et les modalités précises de celle-ci (article R. 411-1 du code de l'Environnement - cf. détail des arrêtés ministériels par groupe en 0).

Un régime de dérogation à la réglementation sur les espèces protégées est possible dans certains cas listés à l'article R. 411-2 du code de l'Environnement. L'arrêté ministériel du 19 février 2007 modifié (NOR: DEVN0700160A) en précise les conditions de demande et d'instruction.

### II.5.2 Statut de rareté/menace des espèces

Les listes de protection ne sont pas nécessairement indicatrices du statut de rareté / menace des espèces. Si pour la flore ces statuts réglementaires sont assez bien corrélés à la rareté des espèces, aucune considération de rareté n'intervient dans la définition des listes d'espèces animales protégées.

Cette situation nous amène à utiliser d'autres outils, établis par des spécialistes, pour évaluer la rareté et/ou le statut de menace des espèces présentes : listes rouges, synthèses régionales ou départementales, littérature naturaliste... Elles rendent compte de l'état des populations d'espèces dans le secteur géographique auquel elles se réfèrent.

Ces documents de référence pour l'expertise, présentés en annexes n'ont pas de valeur juridique.

## III. Présentation du projet

La construction du projet est prévue sur un terrain situé au nord de la commune d'Amblainville (Oise, 60), à proximité de la D205 et de l'autoroute A16.

L'altitude du site est d'environ 95 m NGF.



## IV. Etat des lieux environnemental

## IV.1 Inventaire et classements en faveur du patrimoine naturel

Dans le cadre de ce travail, un inventaire des différents zonages pouvant s'appliquer sur le territoire d'étude a été effectué.

Nous rappelons que les zonages réglementaires correspondent aux sites identifiés au titre de la législation ou de la réglementation française en vigueur, dans lesquels l'implantation d'un aménagement peut être interdit ou contraint. Ce sont les sites classés ou inscrits, les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, les réserves naturelles, Parc National...

## IV.1.1 Les espaces bénéficiant d'une protection réglementaire

Des statuts réglementaires très divers peuvent s'appliquer aux espaces naturels. Les principaux sont les Parcs Nationaux (PN), les Réserves Naturelles (RN), les Réserves Naturelles Volontaires (RNV) et les arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB). Les textes régissant ces espaces font partie du Code de l'Environnement (Article L331-1).

La zone d'étude du projet n'intersecte aucun zonage réglementaire. Le zonage réglementaire le plus proche (5km) est le site inscrit du Vexin français sur la commune d'Hénonville (entre autre).

## IV.1.2 Les espaces faisant partie d'un inventaire de zones remarquables

Source : DREAL Hauts de France, base de données Carmen.

Il s'agit des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), des Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), des inventaires des Espaces Naturels Sensibles des départements (ENS), des inventaires des zones humides ainsi que des zones remarquables signalées dans la charte d'un Parc National, par exemple. Ces inventaires existent dans chacune des régions françaises. S'il n'existe aucune contrainte réglementaire au sens strict, sur ces espaces, leur prise en compte est obligatoire au cours des études d'impacts. La seule omission de ces espaces peut suffire à les faire rejeter. Au-delà de l'aspect strictement juridique, ces inventaires donnent de précieuses indications sur la qualité des milieux naturels et sur les espèces patrimoniales.

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF 1) est présente sur la commune d'Amblainville :

#### Marais d'Amblainville

Ce site de 28 hectares situé dans la vallée du Sausseron doit son intérêt à ses habitats de tourbières alcalines et de roselières à *Cladium mariscus* (habitats d'intérêt européen) qui abrite une flore patrimoniale (Schoin noirâtre, Ecuelle d'eau, Myosotis cespiteux...) voire protégée (Potamot coloré,



Fougère des marais, Orchis négligé). Ses habitats permettent aussi à certaines espèces d'oiseaux d'y passer l'hiver (Busard Saint-Martin, Busard des roseaux, Hibou des marais...).

Toutefois, la zone d'étude du projet est éloignée de cette ZNIEFF ; le projet ne présente donc pas de menaces directes au Marais d'Amblainville.

Le site du Marais d'Amblainville est classé en Espace Naturel Sensible du Conseil départemental du Val d'Oise depuis 2004, sous l'appellation « Marais du Rabuais ». Le Conseil départemental du Val d'Oise est maitre d'ouvrage sur l'ensemble du site pour les travaux de restauration et d'entretien avec une convention déléguant la gestion courante au Parc Naturel Régional du Vexin français.

## IV.1.3 Les zones désignées ou en cours de désignation au titre des directives européennes

Le réseau Natura 2000 comprends des sites naturels contenant des habitats et des espèces d'importance européenne en application des directives européennes 79/409/CEE dite Directive « Oiseaux » et 92/43/CEE modifiée dite « Directive « Habitats ».

Il s'agit des propositions de Sites d'Intérêt Communautaire (pSIC), des Sites d'Intérêt communautaire (SIC) et des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) de la Directive 92/43/CEE modifiée dite Directive « Habitats » et des Zones de Protection Spéciales (ZPS) de la Directive 79/409/CEE dite Directive « Oiseaux ».

La zone du projet n'est pas concernée par ce type de zonage.



## Zonages d'inventaires présents sur la zone d'étude

Prédiagnostic faune & flore dans le cadre d'un projet ICPE, commune d'Amblainville (60)





### IV.1.4 Les corridors écologiques

La Direction Régionale de l'Environnement propose une cartographie des corridors écologiques potentiels de Picardie (cf. page suivante), qui présente un certain nombre de connexions forestières potentielles sur la commune d'Amblainville.

La zone d'étude du projet n'est cependant pas concernée par un corridor écologique forestier. Le projet ne constituera pas un obstacle aux continuités écologiques identifiées sur la commune.

Il n'y a pas de passage grande faune identifié sur la commune d'Amblainville. Des études complémentaires sont nécessaires pour vérifier l'existence ou pas de biocorridors pour la petite faune (reptiles, amphibiens, insectes...).

## IV.2 Analyse du milieu naturel

La mission confiée à BIOTOPE a été réalisée en septembre 2016. Elle repose essentiellement sur une analyse des données liées au patrimoine naturel connu sur le secteur. En plus de la prise en compte des périmètres réglementaires, des consultations ont été menées auprès des acteurs locaux. Enfin, un repérage de terrain est venu compléter l'analyse de la sensibilité des milieux naturels.

### IV.2.1 Occupation du sol

Amblainville se situe à la limite du Vexin français, en grande partie sur le coteau, près de la brèche que le Sausseron trace dans le plateau du Vexin. Doté d'un vaste territoire agricole, le plus grand du canton avec 2098 hectares, Amblainville est un village au riche patrimoine naturel. La partie Sud de son territoire abrite le Marais du Rabuais, un écrin de 40 hectares pour la biodiversité.

Selon la carte de l'occupation du sol présentée en page suivante, la zone du projet est située principalement en terre arable hors périmètre d'irrigation (essentiellement des cultures). Une zone industrielle et commerciale est située à proximité.

Au vu de l'occupation du sol sur la zone d'étude, exclusivement par des cultures et friches, les enjeux pressentis en termes de biodiversité semblent plutôt faibles.

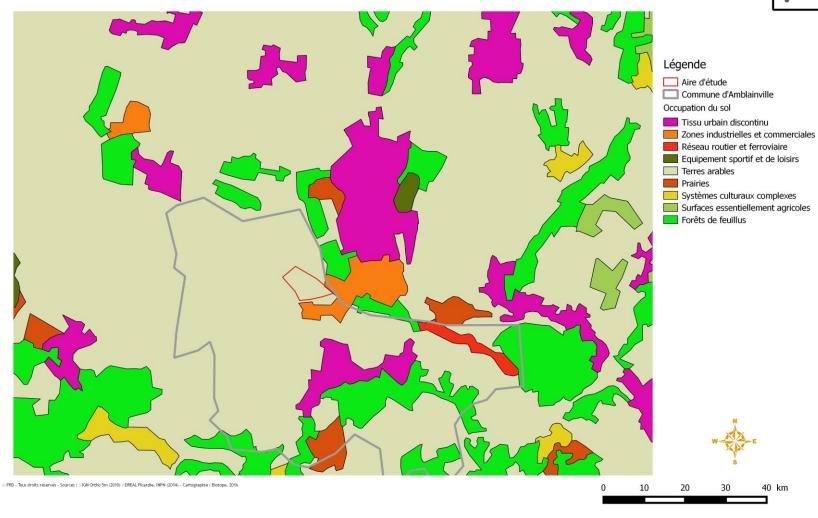


## Occupation du sol (Corine Land Cover 2012)

PRE



Prédiagnostic faune & flore dans le cadre d'un projet ICPE, commune d'Amblainville (60)





#### IV.2.2 Etat des lieux des habitats naturels

L'aire d'étude est très majoritairement occupée par des grandes cultures, mais elle inclut également un bosquet comportant une végétation arbustive et arborée. Au nord, en bordure de la RD205, quelques arbustes sont présents. Au sud est visible un boisement âgé assez dense ainsi qu'une friche rudérale (merlon de terre). Au sud, une friche borde les trottoirs récemment mis en place et une friche prairiale fauchée couvre le talus qui sépare les champs de la RD205.

Aucun habitat humide n'a été identifié au sein de l'aire d'étude. Un bassin artificiel bâché et dépourvu de végétation est présent à l'ouest de l'aire d'étude, à l'extérieur de celle-ci. Un bassin est en construction au sud en dehors de l'aire d'étude (en face de l'emprise du projet).



Grandes cultures et bosquet- partie sud de l'aire Grandes cultures - partie nord de l'aire d'étude d'étude



Boisement âgé avec végétation arborée et arbustive

Friche en limite de l'aire d'étude à l'est





## Milieux présents sur la zone d'étude

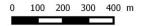


Prédiagnostic faune & flore dans le cadre d'un projet ICPE, commune d'Amblainville (60)





© PRD - Tous droits réservés - Sources : ©IGN Ortho 5m (2010) ©DREAL Picardie, INPN (2014) - Cartographie : Biotope, 2016







Friche entre champ et voirie

Friche prairiale en bord de la RD205

Photographies 1 et 2 : Milieux présents dans l'aire d'étude - Photographies prises sur site © Biotope - S.Beutin

Es habitats en présence constituent un enjeu faible pour le projet.

### IV.2.3 Etat des lieux de la flore

Une extraction de données de la base digitale du CBNBL (2014) a permis d'obtenir une liste de la flore vasculaire observée ces dernières années sur la commune d'Amblainville (35 taxons recensés).

Au vu des habitats présents sur la zone d'étude et de l'analyse des espèces signalées par le CBNBL, seul l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), espèce d'intérêt patrimonial et peu commune en Picardie, pourrait potentiellement se trouver sur les talus mais ceux-ci sont fauchés.

Un relevé rapide de la flore a été effectué. 28 espèces de la flore spontanée ont été relevées, ce qui, compte tenu de l'occupation du sol sur l'aire d'étude (champ cultivé de façon intensive qui occupe 95 % de la surface de la zone d'étude) est correct. Sur les autres milieux en présence, on relève des espèces banales sur les friches comme le Cirse des champs (*Cirsium arvense*) ou l'Epilobe à quatre angles (*Epilobium tetragonum*), dans les milieux arbustifs et arborés des essences communes comme le Chêne pédonculé (*Quercus robur*), le merisier (*Prunus avium*), le Sureau noir (*Sambucus nigra*).

Les milieux présents laissent donc envisager un faible niveau d'enjeu concernant la flore.



#### IV.2.4 Etat des lieux de la faune

#### Les insectes

5 espèces d'insectes ont été observées parmi les groupes présents sur l'aire d'étude :

- 4 espèces de papillons de jour ;
- 1 espèces de criquets, sauterelles, grillons et apparentés.

La richesse spécifique peut être considérée comme faible.

Aucune espèce protégée n'a été observée sur le secteur d'étude.

Aucune espèce patrimoniale n'a été observée.

#### Analyse des habitats d'espèces et fonctionnalité des milieux

#### \* Lépidoptères rhopalocères

Les principaux secteurs présentant un intérêt pour les lépidoptères rhopalocères sont la friche au sud de l'aire d'étude, les bords de voirie en friche ainsi que les lisières des boisements.

#### \* Odonates

Un bassin artificiel présent en limites nord de la zone d'étude constituent le seul milieu aquatique observé aux abords de l'aire d'étude : il est très peu favorable aux odonates car bâché et ne pourrait convenir qu'à quelques espèces peu exigeantes. Il était d'ailleurs presque à sec lors de la prospection. Un autre bassin est en cours de construction au sud de l'aire d'étude.

#### \* Orthoptères

Les secteurs présentant un intérêt pour les orthoptères sont en grande partie les mêmes que ceux concernant les rhopalocères. Sur les friches, en particulier le long de la voirie, ont été observés de nombreux individus du Criquet duettiste (*Chorthippus brunneus*), cet Orthoptère très commun est présent dans toutes sortes de milieux et affectionne les milieux perturbés. Les espèces patrimoniales recensées en 2014 sont toutefois susceptibles d'être présentes : le Criquet marginé (*Chorthippus albomarginatus*), la Decticelle carroyée (*Platycleis tessallata*) ainsi que le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*), rares ou assez rares en Picardie.







Paon du jour (Aglais io)

Piéride du chou (*Pieris brassicae*) et Piéride de la rave (*Pieris rapae*).

Photographies 3 et 4 : Insectes observés sur la zone d'étude du projet - © Biotope - S. Beutin

#### Les amphibiens

Aucune espèce n'a été observée au cours des prospections.

#### Analyse des habitats d'espèces et fonctionnalité des milieux

Les seuls sites de reproduction potentiels sont trois bassins artificiels localisés à proximité des limites nord et est de l'aire d'étude. Deux de ces bassins sont bâchés et le troisième est de faible superficie et fortement envahi par la végétation. Ces milieux de mauvaise qualité pourraient éventuellement convenir à quelques espèces ubiquistes.

Le bosquet présent au sein de l'aire d'étude n'est pas attractif pour les amphibiens. En effet, l'absence de litière et d'abris (branches mortes) et surtout la difficulté de transit vers le bosquet, qui est très isolé en champ et loin de zones humides de reproduction le confirme. Il en est de même pour le boisement en limite d'aire d'étude.

Notons que si de la reproduction d'amphibiens vient à se faire dans les bassins, elle sera plutôt issue des grenouilles *Pelophylax sp.* qui ne sont pas migratrices vers les boisements. Le Crapaud commun (*Bufo bufo*) est susceptible d'être présent sur l'aire d'étude et pourrait se reproduire dans les bassins, les berges de ceux-ci sont cependant relativement profondes.

La dernière observation sur la commune de Rainette verte (*Hyla arborea*), espèce assez commune mais évaluée comme vulnérable en Picardie, date de 1996. L'absence de milieux aquatiques favorables (stagnants, ensoleillés et riches en végétation aquatique) rend toutefois la présence de cette espèce très peu probable sur l'aire d'étude.

#### Les reptiles

Aucune espèce n'a été observée au cours des prospections.

#### Analyse des habitats d'espèces et fonctionnalité des milieux



Les milieux boisés et buissonnants localisés au niveau du bosquet et de la lisière du bois pourraient être fréquentés par l'Orvet (*Anguis fragilis*). En revanche, l'aire d'étude présente de façon générale peu de milieux favorables aux reptiles.

Notons que le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) a été observé sur la commune en 2011. Au vu des habitats recensés, il y a cependant peu de probabilités qu'il soit présent.

#### Les oiseaux

11 espèces ont été observées au sein de l'aire d'étude ou à proximité immédiate.

Sur les 11 espèces recensées, en fin de période de reproduction, 6 sont protégées nationalement. Toutes sont des espèces communes en Picardie. Un faucon crécerelle a été aperçu à plusieurs reprises au niveau du bosquet, le faucon crécerelle est « NT » sur la nouvelle liste rouge nationale (à paraître) mais commun en Picardie. Les autres espèces sont plutôt liées aux milieux arborés comme le pic vert ou le pouillot véloce.

4 espèces patrimoniales avaient été recensées en 2014 à proximité du site : au regard de la période peu favorable en 2016 pour le recensement de l'avifaune, toutes ces espèces sont potentielles sur l'aire d'étude et très certainement nicheuses. Il s'agit du Bruant jaune, de la Linotte mélodieuse, du Tarier pâtre et de la Fauvette grisette. A noter que sur la liste rouge nationale révisée, à paraître, la Fauvette grisette n'est cependant plus classée « NT » mais « LC ».



Photographie 5 : Faucon crécerelle sur l'aire d'étude © Biotope - S. Beutin

#### Analyse des habitats d'espèces et fonctionnalité des milieux

Les espèces inventoriées se répartissent dans deux cortèges principaux :

- Le cortège des milieux ouverts
- Le cortège des milieux semi-ouverts
- Le cortège des milieux boisés.

Ces cortèges sont présentés dans le tableau suivant :



## Tableau 2. Cortèges recensés sur l'aire d'étude principale

Type de cortège	Milieux représentés	Espèces patrimoniales observées ou potentielles
Milieux ouverts	Cultures, friches	-
Milieux semi-ouverts	Fourrés en lisière de boisement et fourré au nord du bosquet	Bruant jaune, Linotte mélodieuse, Tarier pâtre, Fauvette grisette.
Milieux boisés	Bosquet, bois	-



#### Les mammifères terrestres

2 espèces de mammifères terrestres ont été observées sur le site d'étude.

Aucune espèce protégée n'a été recensée sur l'aire d'étude.

Aucune espèce rare ou menacée en Picardie n'a été recensée sur l'aire d'étude.

#### Analyse des habitats d'espèces et fonctionnalité des milieux

Les deux espèces observées, le Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*) et le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), appartiennent au cortège des milieux ouverts à semi-ouverts : elles sont présentes dans les cultures et aux abords de celles-ci. Le chevreuil, le sanglier et le renard roux sont potentiels dans le boisement au sud mais n'ont pas été observés.



Photographie 6: Indices de présence du Lièvre dans le champ © Biotope -S.Beutin

#### Les chiroptères

Aucune espèce n'a été observée au cours de la prospection, réalisée exclusivement en journée.

Le site d'étude représente une **zone de chasse** potentielle (lisière du bosquet et du boisement). Le boisement présente des arbres assez âgés, la présence d'arbres à cavités n'a pas été mise ne évidence mais est possible.

Il y a également peu de corridors de transit dans un paysage dominé par les grandes cultures.

Sur la base de ces trois éléments, l'intérêt chiroptérologique de l'aire d'étude immédiate peut-être évalué comme étant modéré. Il en ressort que les principaux enjeux sont la présence de milieux favorables à la chasse en lisière voire en milieu ouvert.



Le site du projet ne présente que de faibles potentialités d'accueil des chauves-souris hormis dans le boisement. L'enjeu cible principalement les zones de chasse. L'ensemble des chiroptères étant protégé, ce groupe représente une contrainte réglementaire potentielle pour le projet.

## IV.3 Synthèse des enjeux sur la zone du projet

#### **★** Concernant les milieux naturels

L'aire d'étude présente des milieux peu diversifiés et est constituée très majoritairement de grandes cultures. Un petit bosquet présente une végétation arbustive dense. Le boisement situé au sud est d'un plus grand intérêt écologique (arbres âgés, arbres morts...). Des zones de friches sont également visibles en limite d'aire d'étude, au sud.

Aucun habitat remarquable n'a été observé sur la zone d'étude.

Le niveau d'enjeu écologique induit par ces habitats naturels sur l'aire d'étude est considéré comme étant faible à moyen.

#### \* Concernant la flore

La flore a été inventoriée rapidement sur l'aire d'étude; le champ cultivé constitue la plus grande partie de l'aire d'étude et on y relève peu d'espèces de la flore spontanée, mis à part quelques adventices comme les chénopodes. En périphérie se trouvent des friches composées d'une flore banale. Les boisements sont rudéraux sur leurs lisières (présence d'espèces nitrophiles comme l'ortie, une espèce classée comme espèce exotique envahissante potentielle est visible. , la Symphorine (Symphoricarpos albus). Aucune espèce remarquable n'est susceptible de se trouver dans ces habitats. La diversité floristique est faible (28 espèces végétales recensées).

Plusieurs espèces végétales exotiques envahissantes, potentielles ou avérées, ont été observées sur l'aire d'étude ou à proximité de l'aire d'étude, la symphorine dans le bosquet au sud, la Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*) en limite d'aire d'étude, le Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) de l'autre côté de la RD 205 à l'ouest. Il conviendra d'être vigilant vis-à-vis de la dissémination de ces espèces lors de la phase travaux.

Le niveau d'enjeu écologique associé à la flore est faible à moyen. Une contrainte peut exister vis-à-vis des invasives.

#### \* Concernant la faune

#### <u>Insectes</u>

Le nombre d'espèces d'insectes inventoriées est relativement faible, malgré une température clémente le jour des prospections. Plusieurs espèces patrimoniales sont cependant potentielles.

Aucune espèce protégée n'a été mise en évidence, ce groupe ne représente ainsi aucune contrainte réglementaire pour le projet.

Le niveau d'enjeu écologique associé aux insectes est faible.



#### **Amphibiens**

Aucune espèce n'a été inventoriée et les milieux présents au sein de l'aire d'étude sont très peu favorables à la reproduction des amphibiens.

La présence d'une espèce protégée sur l'aire d'étude, qui serait à mettre en évidence par une prospection en période favorable, pourrait impliquer une contrainte réglementaire pour le projet.

Le niveau d'enjeu écologique associé aux amphibiens est faible.

#### **Reptiles**

Les milieux présents sur l'aire d'étude sont relativement peu favorables aux reptiles, mais le bosquet pourrait accueillir l'Orvet (*Anguis fragilis*). Si elle était mise en évidence, la présence de cette espèce pourrait impliquer une contrainte réglementaire pour le projet.

Le niveau d'enjeu écologique associé aux reptiles est faible.

#### **Oiseaux**

Lors du relevé réalisé début septembre, 11 espèces d'oiseaux ont été recensées sur l'aire d'étude, dont la majorité peut être considérée comme nicheuse possible sur le site. Toutes sont des espèces communes. Plusieurs espèces patrimoniales sont cependant potentielles, ayant été observées en 2014 à proximité immédiate de l'aire d'étude dans des habitats similaires.

Sur les 11 espèces observées, 6 espèces sont protégées nationalement contre la destruction de leurs individus et de leurs habitats. Ces espèces sont répandues principalement dans les milieux arbustifs et arborés (Faucon crécerelle, pouillot véloce...), elles induisent une contrainte réglementaire potentielle pour le projet.

Le niveau d'enjeu écologique associé aux oiseaux est modéré. Notons que le relevé n'a pas été effectué en période optimale.

#### Mammifères terrestres hors chiroptères

En dehors des chiroptères, les expertises visant les mammifères ont permis de mettre en évidence deux espèces sur l'aire d'étude. Ces espèces sont communes et ne présentent pas de statut de rareté ou de menace particulier, les enjeux écologiques sont ainsi considérés comme étant faibles.

Aucune des espèces observées n'étant protégée nationalement, ce groupe n'induit aucune contrainte réglementaire pour le projet. Le niveau d'enjeu écologique est nul.

#### Chiroptères

À défaut d'une prospection nocturne de l'aire d'étude, les chiroptères n'ont pas été recensés.



Les habitats en présence sur le site du projet ne sont pas favorables au gite de ce groupe, hormis le boisement qui peut leur être potentiellement favorable. L'enjeu est également lié aux zones de chasse (lisières et milieux ouverts).

L'ensemble des chiroptères étant protégé, ce groupe représente une contrainte réglementaire potentielle pour le projet. Sur la base des habitats présents, le niveau d'enjeu écologique est toutefois modéré à faible.

#### \* Synthèse globale des enjeux

Afin de mettre en évidence les principaux groupes à enjeux au sein de l'aire d'étude immédiate, un tableau de synthèse a été établi (page suivante). Il précise, pour chaque groupe :

- le niveau d'enjeu écologique, estimé sur la base de la patrimonialité des espèces ;
- la contrainte réglementaire potentielle, eu égard aux textes de loi régissant la protection des différents groupes étudiés.

Cette évaluation est relative à l'aire d'étude.

Tableau	Tableau 3. Évaluation des enjeux écologiques et contraintes réglementaires à l'échelle de l'aire d'étude						
Groupe biologique étudié	Enjeu écologique vis-à-vis du projet	Evaluation du niveau de l'enjeu écologique	Présence d'une contrainte réglementaire potentielle vis-à-vis du projet				
Habitats naturels et j	flore						
Habitats naturels	Enjeu écologique faible à moyen :  Milieux naturels peu diversifiés dans l'aire d'étude	Faible à moyen	aucune contrainte réglementaire identifiée				
Flore	Enjeu écologique faible à moyen :  Milieux naturels peu diversifiés dans l'aire d'étude	Faible	aucune contrainte réglementaire identifiée				
Faune							
Insectes	Enjeu faible : 4 espèces de lépidoptères recensées (aucune patrimoniale) 1 espèce d'Orthoptère recensée (non patrimoniale)	Faible	aucune contrainte réglementaire identifiée				
Amphibiens	Enjeu faible :  Aucune espèce recensée, potentialités très réduites	Faible	Potentielle : si impact sur des individus d'espèces protégées				
Reptiles	Enjeu faible : Aucune espèce recensée, potentialités réduites	Faible	Potentielle : si impact sur des habitats ou des individus d'espèces protégées.				
Oiseaux	Enjeu modéré:  11 espèces observées, en fin de période de reproduction, aucune espèce patrimoniale, 6 espèces protégées.	Modéré	Potentielle : si impact sur des habitats ou des individus d'espèces protégées				
Mammifères terrestres (hors chiroptères)	Enjeu faible : 2 espèces recensées (aucune patrimoniale)	Faible	aucune contrainte réglementaire identifiée				
Chiroptères	Enjeu potentiellement faible à moyen : Habitats peu favorables au gite. Plutôt favorables à la chasse.	Faible à moyen	Potentielle: si impact sur des habitats ou des individus d'espèces protégées.				





## Synthèse des enjeux sur la zone d'étude du projet



Prédiagnostic faune & flore dans le cadre d'un projet ICPE, commune d'Amblainville (60)





## Fonctionnalité générale des milieux et continuités écologiques à l'échelle de la zone d'étude

Les secteurs ouverts de grandes cultures présentent un niveau d'intérêt relativement faible pour la faune : il s'agit toutefois de l'habitat de reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux ainsi que de zone de chasse pour les rapaces comme la buse variable qui a été contactée sur la zone d'étude ou le faucon crécerelle. En revanche, la végétation herbacée en lisière et les friches constituent les principaux habitats favorables pour les espèces d'insectes observées sur l'aire d'étude (rhopalocères et orthoptères). Plusieurs espèces d'oiseaux et de mammifères dépendent également de ces milieux pour l'accomplissement de leur cycle biologique.

Le bosquet présent au sein de l'aire d'étude constitue un site de nidification potentiel pour plusieursespèces d'oiseaux, certaines étant liées aux milieux boisés et d'autres se nourrissant en milieu ouvert. Une espèce de reptile, l'Orvet fragile (Anguis fragilis), pourrait exploiter ce secteur de l'aire d'étude. Le boisement au sud constitue de même un site de nidification pour les oiseaux forestiers, en particulier des pics (le pic vert a été contacté mais d'autres espèces de pics sont potentielles).

Une continuité à l'échelle de la zone d'étude existe entre le bosquet et le boisement âgé. Cette continuité devra dans la mesure du possible être maintenue.

Les boisements et les friches sont des habitats préférentiels pour accueillir la faune identifiée sur la zone d'étude. De façon optimale, ces habitats devront être conservés dans le cadre du projet d'ICPE. La continuité écologique entre le bosquet au milieu du champ et le boisement mature devra être préservée.



### IV.3.1 Annexes

## Annexe 1 : Statuts réglementaires de la faune, de la flore et des habitats

Tableau 4.	Synthèse des textes de protection faune/flore
	applicables sur l'aire d'étude

	аррисар	les sur l'aire d'étude	
Groupe	Niveau européen	Niveau national	Niveau régional et/ou départemental
Insectes	1992, dite directive « Habitats	Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.	(néant)
Reptiles- Amphibiens	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite directive « Habitats / Faune / Flore », articles 12 à 16	Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition	(néant)
Oiseaux	Directive 79/409/CEE du 2 avril 1979, dite directive « Oiseaux »	excède le territoire d'un département.  Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection  Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.	(néant)
Mammifères terrestres	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite directive « Habitats / Faune / Flore », articles 12 à 16	Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.  Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.	(néant)



### Annexe 2 : Statuts de rareté/menace de la faune, de la flore et des habitats

Synthèse des outils de bioévaluation faune/flore utilisables sur l'aire d'étude

Groupe	Niveau européen	Niveau national	Niveau régional et/ou départemental	
		Inventaire de la faune menacée en France (MNHN, 1994)		
	global species assessment (UICN, 2004)  European red list of dragonlies (UICN 2010)  European red list of dragonlies (UICN 2010)	Les Orthoptères menacés en France (Sardet & Defaut, 2004)	Picardie Nature - 2009 -	
Insectes		Liste rouge des odonates de France	Référentiel de la faune de Picardie	
		métropolitaine (SFO 2009)	Liste rouge des Lépidoptères Rhopalocères de Picardie. J.	
	European red list of Saproxylic beetles (UICN, 2010)	Les Papillons de jour de France, Belgique, Luxembourg (LAFRANCHIS, 2000)	Lebrun/ CSN/ 2006	
		Les Libellules de France, Belgique, Luxembourg (Duguet & Melki, 2006)		
Amphibiens - Reptiles	UICN, 2009 - http://www.iucnredlist.org Atlas of amphibians and reptiles in Europe (GASC et al., 2004)	en France - Chapitre Reptiles et	Picardie Nature - 2009 - Référentiel de la faune de Picardie	
	threatened species - A global species assessment (UICN, 2004)	Paris, France Les Amphibiens de France, Belgique, Luxembourg (Duguet & Melki, 2003)		



UICN France. MNHN&SHF (2008).Liste rouge des oiseaux nicheurs de Métropole Nouvel atlas des Oiseaux nicheurs de France (1985 - 1989) (Yeatman-Berthelot, 2004 Red List of & Jarry, 1994) threatened species - A global species assessment Oiseaux menacés et (UICN, 2004) surveiller en à Picardie Nature -2009 Birds in Europe 2 (BirdLife France, liste rouge priorités Référentiel de la faune de International, 2004) et **Oiseaux** Picardie (Rocamora, & Birds in the European Yeatman-Berthelot, Union - a status assessment 1999) (BirdLife, 2004) Rapaces nicheurs de UICN, 2009 France (Thiollay & http://www.iucnredlist.org Bretagnolle, 2004) La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. (UICN MNHN, LPO, SEOF & ONCFS 2011). chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg Directive 92/43/CEE du 21 Suisse (Arthur mai 1992, dite directive Lemaire, 2009) Habitats: articles, annexes Inventaire de faune menacée en Picardie Nature -Mammifères Red List of threatened France 2009 (MNHN, Référentiel de la faune de terrestres species - A global species 1994) Picardie assessment (UICN, 2004) SFEPM, **CPEPESC** The atlas of european (1999) - Plan de Mammals (MITCHELL-JONES restauration des

chiroptères Liste Rouge

France, 2008

UICN



A. J. & al. 1999)

## Annexe 3 : Liste des espèces d'insectes observées au sein de l'aire d'étude ou à proximité (septembre 2016)

Insectes - Espèces observées sur l'aire d'étude						
Nom scientifique	Nom français	Natura 2000	Protection	LR nationale	LR Picardie	Rareté Picardie
	Orthop	tères				
Chorthippus brunneus (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste				LC	AC
	Rhopalo	cères				
Aglais io (Linnaeus, 1758)	Paon du Jour			LC		TC
Aricia agestis ([Denis & Schiffermüller], 1775)	Collier-de-Corail			LC		PC
Pieris rapae (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave			LC		С
Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piéride du chou			LC		TC
Listes Rouges  - EN: en danger  - VU: vulnérable  - NT: quasi menacé  - LC: préoccupation mineure  - NA: non applicable  Rareté  - R: rare						

R: rare
AR: assez rare
PC: peu commun
AC: assez commun
C: commun

### Annexe 4 : Liste des espèces d'oiseaux observées au sein de l'aire d'étude ou à proximité (septembre 2016)

Oiseaux - Espèces observées sur l'aire d'étude							
Nom scientifique	Nom français	Natura 2000	Protection	LR nationale	LR Picardie	Rareté Picardie	
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable		Nationale	LC	LC	С	
Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier			LC	LC	тс	
Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire			LC	LC	тс	
Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle		Nationale	LC	LC	С	
Phylloscopus collybita Linnaeus1758	Pouillot véloce		Nationale	LC	LC	тс	
Turdus merula Linnaeus,1758	Merle noir			LC	LC	тс	

Oiseaux - Espèces observées sur l'aire d'étude							
Nom scientifique	Nom français	Natura 2000	Protection	LR nationale	LR Picardie	Rareté Picardie	
Picus viridis Linnaeus1758	Pic vert		Nationale	LC	LC	С	
Troglodytes troglodytes Linnaeus 1758	Troglodyte		Nationale	LC	LC	тс	
Garrulus glandarius Linnaeus 1758	Geai des chênes			LC	LC	TC	
Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière		Nationale	LC	LC	TC	
Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde			LC	LC	TC	

Listes Rouges

- EN: en danger

- VU: vulnérable

- NT: quasi menacé

- LC: préoccupation mineure

- NA: non applicable

R : rare

AR : assez rare
PC : peu commun
AC : assez commun C : commun TC : très commun

### Annexe 5 : Liste des espèces de mammifères terrestres observées au sein de l'aire d'étude (septembre 2016)

Mammifères - Espèces observées sur l'aire d'étude							
Nom scientifique	Nom français	Natura 2000	Protection	LR nationale	LR Picardie	Rareté Picardie	
Lepus europaeus Pallas, 1778	Lièvre d'Europe				LC	С	
Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne				LC	TC	

Listes Rouges

- EN : en danger

- VU : vulnérable

- NT : quasi menacé

- LC : préoccupation mineure

- NA : non applicable

R: rare AR: assez rare PC: peu commun AC: assez commun C : commun TC : très commun



## Annexe 6 : liste des espèces végétales recensées sur l'aire d'étude (septembre 2016)

Nom scientifique	Nom commun	LR	Patr.	Rareté Picardie
Amaranthus viridis L., 1763	Amarante verte,	NA		D
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	LC		СС
Chenopodium album L., 1753	Chénopode blanc	LC		СС
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs	LC		СС
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun,	LC		сс
Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies	LC		СС
Corylus avellana L., 1753	Noisetier, Avelinier	LC		СС
Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style	LC		СС
Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage,	LC		сс
Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	LC		С
Epilobium tetragonum L., 1753	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles	LC		С
Erigeron canadensis L., 1753	Conyze du Canada	NA		С
Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	LC		СС



Heracleum sphondylium L., 1753	Patte d'ours, Berce commun	LC	СС
Lactuca serriola L., 1756	Laitue scariole	LC	С
Malus domestica Borkh., 1803	Pommier cultivé	NA	?
Picris hieracioides L., 1753	Picride épervière, Herbe aux vermisseaux	LC	С
Prunus avium (L.) L., 1755	Prunier merisier, Cerisier	LC	СС
Prunus spinosa L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier	LC	СС
Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé,	LC	СС
Reseda luteola L., 1753	Réséda jaunâtre, Réséda des teinturiers	LC	AC
Ribes rubrum L., 1753	Groseillier rouge,	LC	С
Rubus fruticosus L., 1753	Ronce de Bertram, Ronce commune	LC	AC
Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir,	LC	сс
Sinapis arvensis L., 1753	Moutarde des champs	LC	сс
Symphoricarpos albus (L.) S.F.Blake, 1914	Symphorine à fruits blancs,	NA	PC
Ulmus minor Mill., 1768	Orme champêtre	LC	сс
Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	LC	 СС

- Listes Rouges

   EN : en danger

   VU : vulnérable

   NT : quasi menacé

   LC : préoccupation mineure

   NA : non applicable

#### Rareté

- R: rare
  AR: assez rare
  PC: peu commun
  AC: assez commun
  C: commun
  TC: très commun

